

ÉCOLE : Dominique-Savio	2024-2025
--------------------------------	------------------

NOTES IMPORTANTES :

Pour soulager le « porte-monnaie » ...
 - Le matériel n'est pas à remplacer chaque année par du neuf. Si celui que les élèves utilisent déjà est encore en bon état, il peut servir une autre année.
 - SVP, bien vouloir écrire le nom ou les initiales de votre enfant sur chaque crayon. Identifiez également les boîtes, les étuis à crayons et les vêtements de rechange.

FOURNITURES SCOLAIRES	Primaire 3e-4e
Boîte de crayons de couleur en bois	1 bte de 24
Boîte de crayons-feutres lavables à pointe fine	1 bte de 12
Cahier ligné avec perforations style cahier canada (2 de chaque couleur)	5
Cahier à anneaux 1 pouce avec pochette transparente sur la couverture	2
Clé USB de 2 GB	1
Colle en bâton (gros format)	2
Couverture de présentation en plastique avec pochettes et attaches de métal	8
Crayon de plomb HB	1 bte de 12
Crayon effaçable à sec	2
Gomme à effacer	2
Paire de ciseaux à bouts arrondis	1
Paquet de 10 pochettes protectrices 8½ X 11 avec rebords	1
Paquet de 100 feuilles lignées	1
Petit pot de colle blanche	1
Rapporteur d'angle	1
Règle métrique de 30 cm transparente et rigide	1
Ruban adhésif	1
Stylo bleu à bille	1
Stylo rouge	1
Surligneur	1
Tablette de papier journal de couleurs variées 6 X 9	1
Tablette quadriée 8 1/2 X 11 (1 carré = 1/2 cm métrique obligatoire)	1
Taille-crayon avec réservoir	1
MATÉRIEL À USAGE PERSONNEL	3e-4e
Nous suggérons les items suivants pour faciliter le fonctionnement en classe	
Espadrilles pour l'éducation physique qui servent aussi de souliers d'intérieur	1
Étui à crayon double	1
Sac en tissu pour les vêtements d'éducation physique (chandail à manches courtes, des pantalons courts)	1
CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES ET CAHIERS D'ACTIVITÉS	3e-4e
Agenda	
Matériel reprographié en complément aux cahiers d'exercices	
Cahiers d'exercices	
Crédit-école	
<i>Les contributions financières demandées seront établies sur la base du prix coûtant de l'article. Un crédit-école pourrait être appliqué afin de respecter la contribution maximale pouvant être exigée établie par le Conseil d'établissement.</i>	
TOTAL	- \$
MAXIMUM ADOPTÉ C.É. Lors de la séance du 9 avril 2024 (CE-23-24/43)	85,00 \$